

**ORGANISATIONS DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE****Huitième Réunion du Sous-groupe de l'exploitation de l'espace aérien et des aérodromes
(AAO/SG8) de l'AASPG**

Dakar, Sénégal 14-18 juillet 2025

Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations dans les domaines AOP et ATM/SAR**RAPPORT D'ACTITIVÉS DE L'ÉQUIPE DE GESTION DU PROJET SUR LE VOLS ET FLUX- INFORMATION POUR UN ENVIRONNEMENT COLLABORATIF (FF-ICE)***(Présenté par la FF-ICE PMT)***RÉSUMÉ**

Cette note de travail présente les activités menées par l'établissement de l'Equipe de gestion du projet AFI sur le Vols et Flux – Informations pour un environnement collaboratif (FF-ICE).

RÉFÉRENCE(S):

1. Manuel de l'AASPG
2. Rapport de la réunion AAO/SG7
3. Doc 9750, Plan mondial de navigation aérienne
4. Doc 4444 – PANS-ATM
5. Doc 9965 - Manuel sur le vol et le flux— Information pour un environnement collaboratif
6. Rapport de la réunion APIRG/27

Objectifs stratégiques connexes de l'OACI :

A-Sécurité de l'aviation, B- Capacité et efficacité de la navigation aérienne

1. INTRODUCTION

- 1.1 Lors de la 26^{ème} réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/26) tenue à Cotonou, Bénin, du 6 au 10 novembre 2023, APIRG a approuvé la création d'une Equipe spéciale FF-ICE pour aider la région AFI à mieux se préparer à la transition vers le concept de vol et les flux -Information pour un environnement collaboratif (FF-ICE) en 2032 par la Décision 26/17: Création du Groupe de travail FF-ICE.
- 1.2 Le Groupe de travail a élaboré des Termes de référence et un document projet pour guider les activités de l'Equipe de gestion du projet FF-ICE.

- 1.3 Ces documents ont été présentés et approuvés lors de la réunion APIRG/27, tenue à East London, Afrique du Sud, du 4 au 8 novembre 2024 par la Décision AAPIRG/27/03 : Mandat de l'Equipe du projet et document du projet FF-ICE.
- 1.4 Le Projet FF-ICE a été établi pour fournir le soutien nécessaire aux États et aux parties intéressées de la Gestion du trafic aérien (ATM) afin d'assurer une préparation adéquate au sein de la région AFI pour une transition sûre, efficace et harmonisée vers le FF-ICE.
- 1.5 Les activités menées entre les réunions AAO/SG7 et AAO/SG8 sont les suivantes :
- 1.5.1 La Présentation des termes de référence de la FF-ICE PMT et du document projet à la réunion AAPIRG/27 pour approbation.
 - 1.5.2 La Constitution de l'équipe projet (comme convenu lors de la réunion AAPIRG/27, le Groupe de travail sur le FF-ICE a été reconstitué en Equipe de gestion du projet de FF-ICE (FF-ICE-PMT)).
 - 1.5.3 La tenue d'un webinaire de sensibilisation.
 - 1.5.4 L'Élaboration d'un cadre de référence pour la gestion de l'information à l'échelle du système et documentation sur le projet.

2. ANALYSE

- 2.1 L'Equipe de gestion du projet FF-ICE a organisé un webinaire de sensibilisation le 25 mars 2025 intitulé « Démystifier le vol et flux-information pour un environnement collaboratif (FF-ICE) ».
- 2.2 Le webinaire a été suivi par des États de la région AFI et a abordé les sujets suivants :
- 2.2.1 Pourquoi le projet FF-ICE ?
 - 2.2.2 Exigences/nouveaux services du FF-ICE
 - 2.2.3 Faits saillants sur les exigences/le statut du FF-ICE dans la région AFI.
- Les interactions lors du webinaire ont mis en évidence la nécessité d'organiser un atelier physique sur le FF-ICE pour la région AFI, afin de renforcer davantage la sensibilisation sur la question.
- 2.3 Lors de la réunion AAPIRG/27, le Groupe de travail sur le FF-ICE a souligné la nécessité d'établir un projet qui aborderait la mise en œuvre de la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM), en facilitant ainsi la mise en œuvre du FF-ICE.
- 2.4 La FF-ICE PMT a été chargée d'élaborer les TDR et une documentation de projet pour soutenir l'établissement du projet SWIM AFI avec l'approbation de l'AASPG. Les TDR et la documentation du projet SWIM proposés sont respectivement inclus dans ce document de travail en tant qu'**Appendices B et C**, pour examen et approbation par la réunion AAO SG/8.
- 2.5 À l'exception des éléments FF-ICE, l'examen et l'extraction des éléments de mise à niveau par blocs du système d'aviation (ASBU) qui nécessitent la disponibilité du

SWIM en tant que catalyseur sont inclus conformément à l'annexe D du présent document de travail.

- 2.6 L'un des principaux défis de la FFICE PMT est de coordonner la disponibilité de ses membres en fonction des contraintes émanant de leurs activités et responsabilités internes respectives au niveau national par rapport aux livrables des activités du projet.
- 2.7 En outre, le document OACI Doc 9965 VOL II – Guide de la mise en œuvre du FFICE, qui est crucial pour l'analyse des exigences de la FFICE PMT, devait être disponible en décembre 2024, mais sa publication a connu un retard.
- 2.8 Les activités prévues entre AAO SG/8 et AAO SG/9 comprennent :
 - 2.8.1 L'élaboration des exigences fonctionnelles pour la mise en œuvre du FF-ICE dans la Région AFI.
 - 2.8.2 La conduite d'une analyse complète des lacunes pour évaluer l'état de préparation des États AFI à la mise en œuvre des dispositions du FF-ICE.
 - 2.8.3 L'Élaboration d'une feuille de route transitoire pour le FF-ICE AFI.

3. SUITES À DONNER PAR LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à:
 - a) Prendre note des activités de l'équipe projet FF-ICE AFI ;
 - b) Soutenir et proposer pour approbation les TDR proposés pour le projet SWIM AFI ; et
 - c) Soutenir et proposer pour approbation le document projet proposé pour le projet SWIM AFI

APPENDICE-

- A. TDR du projet FF-ICE
- B. TDR du projet SWIM
- C. Documentation du projet SWIM.
- D. Éléments ASBU relatifs au SWIM.